Cac
FRC
8877

# UN BON-HOMME
## AUX
# ÉTATS GÉNÉRAUX.

# UN BON-HOMME

## AUX

# ÉTATS GÉNÉRAUX,

*Sur quelques objets relatifs aux Arts ; sur M. Poyet & les Plagiaires, &c. &c. &c.*

---

Un Paon muoit : un Geai prit ſon plumage,
Puis après ſe l'accommoda :
Puis parmi d'autres Paons tout fier ſe panada,
Croyant être un beau perſonnage.

LA FONTAINE.

---

LONDRES.

Décembre 1788.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

# UN BON-HOMME
## AUX
# ÉTATS GÉNÉRAUX.

C'EST en tiſonnant ſon feu que les réflexions abondent, & qu'un ſot eſt quelquefois tout étonné d'avoir du bon ſens. Armé de pincettes qui ſe promenent & divaguent comme la penſée, les pieds appuyés ſur les chenets, un homme ordinaire ſe ſurprend une vaſte conception, quand, dans cette même attitude, l'homme de génie a pu dérober à la nature un de ſes plus rares ſecrets. J'oſe croire que de grandes idées ſe ſont formées en ſilence, dans la contemplation du feu matériel & de ſes étonnans effets.

Pour moi, quand je ſuis au coin de mon feu, je ne dérobe à la nature aucun de ſes ſecrets ; mais mon ſang s'échauffe, mes eſprits s'animent, & je réfléchis.

Hier je penſois à la choſe publique ; &, montant alors mes réflexions ſur le diapaſon du

jour : Etats Généraux furent les ſeuls mots qui vibrerent ſur mon eſprit.

Et moi auſſi, me diſois-je, après avoir lu les excellentes Réflexions du Comte d'Entragues, je penſe que l'on a fait bien des ſottiſes dans les ſiecles paſſés ; elles ſont ſi nombreuſes ; elles ont été ſi préjudiciables, qu'il eſt difficile de les réparer.

Et moi auſſi, je crois que le Tiers-Etat a toujours été victime, écraſé ſous le poids des impôts, & qu'il eſt bien difficile de bonifier ſa poſition, & d'adoucir ſes miſeres.

Et moi auſſi, je crois que la diviſion des Ordres de l'Etat eſt fort mal faite ; que le Clergé n'eſt point un Ordre ; que la Nobleſſe n'en eſt pas pas un, non plus que le Tiers Etat ; que ſi l'on inſtitue des Ordres, il ne peut y en avoir que deux ? celui de la Nobleſſe, dans lequel ſeroient incorporés les Nobles du Clergé ; & le Tiers-Etat, dont les Prêtres roturiers ſeroient partie.

Et moi auſſi, je penſe que ce qu'on appelle le troiſieme Ordre eſt tout ſimplement la Nation dont les deux autres ne ſont que des modifications.

Mais que de choſes à faire pour arriver à ce bien vers lequel toutes les conceptions, tous les efforts de la Nation ſe dirigent !

Et puis, après ces immenſes travaux que la rénovation de notre Conſtitution doit entraîner, que d'objets particuliers à démêler ! Que de réformes à faire ! Que d'abus particuliers à détruire !

C'eſt de la multiplicité, de la réunion de ces abus que s'eſt formée cette maſſe énorme de grandes calamités qui ont mis l'Empire ſur le penchant de ſa ruine.

C'eſt pierre par pierre qu'il faut décombrer un édifice écroulé.

La félicité publique ne repoſe que ſur celle des individus, n'eſt formée que de leur bonheur particulier. Les malheurs privés qui tourmentent les Sociétés, rongent le grand Edifice, la grande Sociéte. Si les Etats Généraux n'éclairent pas les ſources où ils naiſſent, s'accroiſſent & ſe renforcent, on plâtrera, on rapiécera, mais on ne régénérera pas.

A moins que pour reſtaurer la machine compliquée, qu'on appelle l'Empire François, on ne r'accorde ſoigneuſement tous les rouages qui la font mouvoir, je vous prédis qu'ils ne tarderont pas à reſter inactifs. Les froiſſemens des intérêts, des circonſtances, ont uſé les plus petits reſſorts. C'eſt par eux cependant que

l'harmonie ſubſiſte; ſi l'on les néglige, les grands leviers ſeroient eux-mêmes impuiſſans.

S'il faut ſoigner la machine politique après ſa reſtauration, il faut que ce ſoin, confié à des Adminiſtrateurs ſurveillans, capables, ſoit encore l'objet de l'attention des rénovateurs.

Il faudroit que chacun fût mis à ſa place, & que chaque partie du travail que le ſoin de la machine exige, fût faite pour l'ouvrier, ſinon du moins l'ouvrier fait pour elle.

Car ſi notre machine s'eſt rouillée, uſée, détraquée, c'eſt encore plus par l'ignorance des travailleurs que par la lime deſtructive du tems.

Mais comment aſſurer le bonheur des individus pour en faire jaillir cette félicité publique, d'où doivent enſuite découler les vertus ſociales & l'ordre? C'eſt en travaillant ſoigneuſement chaque branche de l'Adminiſtration; c'eſt en réformant l'éducation publique; c'eſt en écartant cette immenſe inégalité des conditions; c'eſt en réformant entiérement la légiſlation de l'Empire; c'eſt en mettant du frein au luxe par des loix ſomptuaires; c'eſt en réformant les mœurs déréglées des habitans des Villes; c'eſt en rendant aux campagnes les bras que le luxe leur enleve; c'eſt en détruiſant ces écoles de

crapule & de libertinage où vient s'alimenter l'insubordination, & qui peuplent les prisons & les hôpitaux ; c'est en mettant le mérite, quel qu'il soit, en évidence, & en lui accordant les récompenses & la considération que lui enlevent la protection & la faveur.... &c. &c. &c.

C'étoit ainsi que, les pieds sur les chenets, je radotois mentalement, quand un ami vint me rendre visite, & causer avec moi. La conversation, comme on doit bien s'y attendre, tourna bien vîte des lieux communs à la politique. Comme elle peut avoir son objet d'utilité, je la rapporte mot à mot.

## DIALOGUE

### *Entre un ARTISTE & le BON-HOMME.*

L'ARTISTE.

Il me tarde bien de voir les Etats Généraux assemblés.

LE BON-HOMME.

Avez-vous quelques doléances à leur exprimer? Je ne crois pas qu'ils dussent s'occuper des Arts qui fleurissent dans l'Empire, & à coup

sûr, ce n'eſt pas comme Artiſte que vous formez ce vœu.

L'Artiste.

J'étois Citoyen avant que de me livrer aux Arts. Depuis que je les cultive, je le ſuis encore. Ainſi, dans l'un & dans l'autre cas, je puis, quoique vous diſiez, m'intéreſſer à la choſe publique.

Je ne conçois pas que vous regardiez les Arts comme des acceſſoires indignes de l'attention des Etats Généraux. Je penſe que vous n'avez pas l'intention de les exclure d'un Empire policé, & que vous connoiſſez leur utilité & leur importance. Je parle des Arts utiles, le nombre des profeſſions inutiles, auxquelles le nom d'*Art* a été donné, devant être réduit, il me ſemble que ceux reconnus pour utiles, doivent être encouragés, protégés, & méritent d'occuper l'attention publique.

Le Bon-Homme.

Je ſuis de votre avis, à certains égards; quoique je ne penſe pas que les Arts que vous appellés inutiles, n'aient une utilité quelconque: par exemple, celle de procurer des moyens de ſubſiſtance à ceux qui les profeſſent. Ceux qui ſeroient dangereux aux mœurs, il faudroit les

proſcrire ; &, loin d'accorder de la protection aux Arts inutiles, les laiſſer tomber dans l'oubli; mais que voulez-vous que les Etats Généraux décident en faveur des Arts utiles, & des Citoyens qui les profeſſent.

L'Artiste.

Je voudrois qu'ils puſſent jouir en paix du fruit de leurs travaux & de la conſidération qu'ils cherchent à acquérir par ces mêmes travaux. Je voudrois que ceux qui cherchent à les dépouiller, & qui, revêtus de leurs dépouilles, uſurpent leur réputation, fuſſent punis avec autant de ſévérité que le ſont les voleurs de grands chemins.

Le Bon-Homme.

Il eſt vrai que dérober à un homme de lettres, à un Poëte, à un Peintre la gloire qu'il s'eſt acquiſe, eſt un plus grand crime que de lui dérober ſa fortune : celle-ci peut aiſément ſe réparer, & il n'en eſt pas de même de l'autre. L'eſpece humaine n'a reçu qu'une meſure de force morale & d'énergie. La flamme du génie s'éléve par ſcintillations plus ou moins vives : ce n'eſt que rarement qu'elle répand de longs torrens de lumiere. J'oſe dire même que l'audace de celui qui s'attribue les productions d'un

autre, n'eſt pas ſeulement ridicule : elle eſt cruelle, atroce ; ainſi, comme vous voyez, j'abonde dans votre ſens ; mais quelle digue oppoſerez-vous à ce crime ſi commun de nos jours.

L'Artiste.

Quelle digue ? La dénonciation, les réclamations.

Le Bon-Homme.

Par qui ſeroient-elle reçues ? Qui les entendroit ? Qui pourroit décider ?

L'Artiste.

Dans un Etat floriſſant où les Lettres & les Arts ſont en honneur, il devroit y avoir un Tribunal où les Plagiaires fuſſent cités. Ce Tribunal, compoſé de Juges compétens, connoîtroit de toutes les réclamations du genre de celles dont je parle. En France, c'eſt le Public qui décide ſur cette matiere ; &, pendant que ſon opinion ſe détermine à travers les erreurs & les incertitudes, l'impudent Plagiaire jouit en paix des travaux & des veilles de l'homme de génie qu'il aſſaſſine.

Le Bon-Homme.

Sans doute, ce ſeroit un ſervice à rendre à la Société, que de l'éclairer ſur le mérite parti-

culier, ou ſur les vices des individus qui la compoſent. Pour cela faire, il faudroit qu'aucun citoyen ne pût vivre ignoré. Je maintiens que les troubles inteſtins qui naiſſent de l'abſence de l'œil des Ches ſont, avec l'envie & la cupidité, les funeſtes ſources de la dépravation des mœurs & de la méſintelligence entre les Citoyens.

L'Artiste.

Mais dans une cité, formée par exemple, d'un million d'habitans, dont un quart, compoſé d'étrangers, ſe renouvelle ſans ceſſe, il ſeroit impoſſible cependant que les actions fuſſent aſſez ſurveillées pour être ou punies ou récompenſées.

Le Bon-Homme.

Et pourquoi donc impoſſible ? Diviſez les habitans par tribus ; qu'à certaines époques chaque tribu s'aſſemble ; que les actions eſtimables ſoient proclamées en préſence du chef de cette tribu; & que celles qui ſeroient condamnables, reçoivent plus ou moins de publicité, ſuivant l'exigence des cas.

L'Artiste.

Ah ! s'il exiſtoit un pareil ordre; ſi M. Poyet,

par exemple, étoit membre de ma tribu, je ne manquerois pas de lui dénoncer cet hermaphrodite des Arts.

LE BON-HOMME.

Quoi ! l'auteur du projet des quatre Hôpitaux? Eh ! qu'a-t-il donc fait pour exciter votre courroux & la ſinguliere épithète dont vous accompagnez ſon nom?

L'ARTISTE.

Il m'a pillé, mutilé, deshonoré. C'eſt aſſez la marche ordinaire; car un Plagiaire gâte toujours l'invention qu'il uſurpe.

LE BON-HOMME.

Comment M. Poyet vous a-t-il pillé? De quelle nouvelle production ſortie de votre fabrique, s'eſt-il donc emparé?

L'ARTISTE.

D'un projet de ſalle d'opéra que j'avois conçu, avec une galerie couverte pour y arriver commodément, & ſemblable à celle qu'il propoſe aujourd'hui dans le modèle qu'il vient d'expoſer à Verſailles, que vingt autres avant & après moi, avoient imaginé de placer, ſoit d'un côté, ſoit de l'autre. Mais toujours eſt-il

que moi, troisième ou quatrième, j'avois pensé, il y a quelques années, à établir cette construction à la place de Louis XV, & qu'aujourd'hui l'hermaphrodite des Arts rehausse encore la nullité du très-petit mérite de cette invention.

LE BON HOMME.

Quoi ! une salle d'opéra dans ce moment ! & les quatre Hôpitaux sont à construire ! Ah ! mon ami, appellons à la Nation de cette nouvelle inconséquence ; appellons-en en présence de cette classe malheureuse & souffrante de concitoyens dont Bailly a peint d'une manière si touchante, les tourmens & les angoisses ! Un opéra ! & cent mille malheureux expirant, sans asyle, de froid, de faim & de misère ! Et c'est M. Poyet qui veut se faire un mérite d'un pareil projet !.... Je l'estimois lors de la publicité de son mémoire sur les Hôpitaux, j'honorois en lui les vertus du citoyen patriote ; mais quelque soit l'impression favorable que j'ai conçue de ses talens & de son humanité, je sens qu'elle s'affoiblit considérablement.

L'ARTISTE.

Eh bien, Monsieur, l'estime que vous lui accordez pour ses projets d'Hôpitaux, est due

à un autre. Cette eſtime eſt un larcin que ſon aſtuce a fait à M. Petit, ce Médecin habile & célèbre, dont la réputation n'eſt pas uſurpée.

Lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, on ſentit la néceſſité de reconſtruire un Hôpital vaſte, ſalubre, aéré. Tous les Artiſtes concoururent à cette œuvre d'humanité ; chacun paya ſon tribut : M. Petit, entr'autres, fit un projet, & c'eſt ce projet qui, n'ayant pas été mis à exécution, fut tiré de l'oubli par M. Poyet, qui s'en déclara l'Auteur (1).

LE BON-HOMME.

Je ne m'étonne plus ſi vous déclamez ſi fortement contre les Plagiaires : d'après ce que vous me dites, il ſe peut que M. Poyet ne

(1 Dans ce même tems M. Bélanger fit auſſi un projet d'Hôpitaux, qu'il diviſoit, & dont il en plaçoit deux, l'un à Saint Louis & l'autre à Sainte Anne. J'ai vu chez lui le mémoire détaillé de cette opération, qui a été cenſuré & approuvé par feu M. le Tourneur, & auquel M. B. n'a pas cru devoir donner de publicité, par des raiſons qui honorent ſa délicateſſe. J'ai vu auſſi chez ce même Artiſte, dont les talens ſont juſtement chéris, un projet de ſalle d'opéra qui ſemble être celui ſur lequel M. Poyet a calqué le ſien.

ſoit

ſoit pas Architecte, mais du moins il eſt Ecrivain : le Mémoire qu'il a publié dans l'affaire des Hôpitaux, fait infiniment d'honneur à ſon eſprit.

L'Artiste.

Mais vous ignorez donc que ce Mémoire eſt l'ouvrage d'un jeune Littérateur, nommé M. Cocuau.

Le Bon-Homme.

Ma foi oui, je l'ignorois, & malgré ce que vous m'en dites, j'ai encore de la peine à croire qu'un homme auſſi chaudement protégé que M. Poyet l'a été, un homme qui a été inveſti d'une place auſſi lucrative, auſſi importante que celle d'Architecte de la Ville; un homme enfin dont on a entendu parler dans diverſes circonſtances comme d'un Artiſte diſtingué & capable, ſoit aſſez bas, aſſez vil pour s'approprier les productions des autres, & leur enlever, avec l'eſtime & la réputation qu'ils s'efforcent d'acquérir les emplois honorables qui ne doivent être que la récompenſe du mérite & du talent.

L'Artiste.

Rien n'eſt plus vrai cependant. Il eſt des êtres mixtes, pour ainſi dire, qui n'ont ni l'éner-

gie qui conſtitue l'homme à talens, ni la foibleſſe morale qui conſtitue l'homme nul & paſſif, mais qui ont aſſez d'aſtuce pour envelopper leur ignorance. Approchez ces êtres; arrachez ce voile trompeur tiſſu par l'intérêt, l'intrigue & l'audace :

Le maſque tombe, l'homme reſte,
Et le héros s'évanouit.

M. Poyet eſt de ce nombre. Le haſard le ſert, la faveur le ſeconde, un Miniſtre le protège; & devenu quelque choſe, il croit l'avoir mérité. Il compile, il rêve, il ſue, & bientôt dix projets penſés, exécutés par des Artiſtes, ſont jettés dans le public par l'hermaphrodite qui s'en déclare modeſtement l'Auteur.

LE BON-HOMME.

Il faut, dit la Bruyere, un grand fond de ſottiſe pour avancer dans le monde; il paroît que M. Poyet a lu ſon la Bruyere, ou que la Bruyere avoit en vue les Poyet de ſon tems.

L'ARTISTE.

Il faut ramper, il faut payer d'effronterie & faire bonne contenance dans les revers. A cet égard notre Plagiaire a fait ſes preuves.

En 1783 M. Poyet annonce pompeuſement

dans les Journaux, qu'enfin il a *imaginé* une nouvelle manière de conſtruire des ſalles de ſpectacle. Un vaſte amphithéâtre ſimple, *ſans autre ornement que les ſpectateurs*, lui paroiſſoit être la ſeule forme à adopter. Sans doute cette forme eſt la plus belle, la plus commode; l'idée en eſt grande, neuve pour des modernes, & la reconnoiſſance publique étoit déjà dévolue à ſon Auteur, quand on publia dans le Journal de Paris, un avis que voici, certifié véritable par M. Lacoré, Intendant de Beſançon. Liſons-le.

« La ſalle de ſpectacle de la ville de Be-
» ſançon eſt ſur le point d'être finie: cet édi-
» fice eſt iſolé de toutes parts, & préſente
» ſeulement ſur la rue Saint-Vincent, un grand
» ordre de colonnes formant périſtile. La place
» eſt entourée de bâtimens qui ſervent à faire
» valoir l'objet principal. Indépendamment de
» toutes les commodités qui appartiennent à
» toutes les ſalles, & que celle-ci réunit, ce
» qu'il y a d'exraordinaire, & qui n'eſt peut-
» être nulle part, c'eſt le parti ſimple que
» l'Artiſte a pris pour la meubler, *ſans avoir*
» *beſoin d'autres décorations que celle des ſpec-*
» *tateurs; les loges ſont toutes en amphithéâtre.*

» *& ſéparées à hauteur d'appui ; les rangs,* » *diſpoſés en retraite de la profondeur de cha-* » *cun d'eux, ont abſolument la forme & l'effet* » *de l'amphitéâtre antique, & forment un* » *éventail immenſe dont les branches viennent* » *aboutir aux deux extrémités de l'avant-ſcène* » *qui eſt liſſe, & ſert d'encadrement naturel à* » *toutes les décorations qu'on peut y mettre. Il* » *y a cinq rangs de loges ; chaque rang a un* » *corridor.*

» L'amphithéatre commence à l'orcheſtre, » & va joindre les premieres loges.

» *La cloiſon ſervant de fond aux premieres* » *loges*, forme, *en s'élevant, l'appui des ſecondes ;* » *la cloiſon des ſecondes* ſert *d'appui aux troi-* » *ſiemes ; ainſi de ſuite juſqu'au fond de la ſalle.* » *L'avant-ſcene à quarante-deux* ou quarante- » trois pieds *d'ouverture*, & la vouſſure eſt » ornée de *caiſſons* où l'on a pratiqué des » petites loges. L'orcheſtre eſt en partie ſous » le théâtre, & forme un ſalon de muſique » dont les ſons ſe rendent dans la ſalle, par » une vouſſure diſpoſée pour cet effet. Le » theatre, par ſa largeur, eſt ſuſceptible de » pluſieurs ſcenes pour les à-parte.

» Cette ſalle a été conſtruite ſur les deſſins

» de M. Le Doux, (1) Architecte du Roi » & de ſon Académie royale d'Architecture,

(1) Ce ſeroit peut-être ici le lieu de rendre juſtice aux grands talens de cet habile Artiſte, contre lequel des envieux & des ignorans ſe ſont élevés ſous le dernier Miniſtere; mais les bornes de cet Ecrit ſe refuſent au développement de mes idées ſur cette matiere.

Je me bornerai ſeulement à dire au populaire Auteur du Tableau de Paris qu'il eſt aſſurément très-libre de déraiſonner ſur les Arts qu'il condamne indiſtinctement, parce que *l'on ne peut eſtimer ce qu'on ne connoît pas;* mais qu'il ne l'eſt pas d'injurier gratuitement un citoyen eſtimable.

« Il ne faut pas être étonné, dit-il, page 361 de » ſon faſtidieux imbroglio, ſi, au lieu de douze mil- » lions, le beau mur fiſcal en coûte quarante; on en » en ſera quitte pour reprendre cela, & nous paye- » rons, utiles priſonniers, les œuvres de l'honnête » Geolier M. le Doux ».

Reſpectable public, c'eſt ainſi qu'on vous abuſe! Quand vous admirez des monumens dignes, pour la plupart des beaux ſiecles de Rome, on vous dit que ces monumens ſont des priſons! Quand vous êtes bien convaincu que ſans les intrigues & les menées cette utile conſtruction eût coûté moins de onze millions, ainſi qu'il eſt prouvé par les ſoumiſ-

» penſée en 1775, arrêtée par le Conſeil en » 1776, & gravée aux frais de l'Adminiſtra- » tion en 1777 ».

Vous obſerverez, mon ami, que les paſſages ſoulignés dans cette note concluante, étoient abſolument les expreſſions qu'avoient employées M. Poyet, pour annoncer, quelques jours auparavant, l'invention qu'il s'approprioit.

LE BON-HOMME.

Mais cette note eſt foudroyante ! elle eût dû le terraſſer, & offrir à ſes protecteurs ſa nullité abſolue, & ſa profonde ignorance ?

L'ARTISTE.

Point du tout : cette défaite renforça ſon audace ; il annonça ſucceſſivement le projet d'un Pont vis-à-vis l'Hôpital, à conſtruire par des moyens de finance, productive pour les Actionnaires, après que M. Charon eut annoncé dans le Mercure de France, que M. Bé-

---

ſions des Entrepreneurs, *que j'ai vues*, on vous dit qu'elle en coûte quarante !

Et puis fiez-vous en à Meſſieurs les Savans.

langer en avoit imaginé un ſur cet emplacement, propoſé par M. de Beaumarchais, qui s'offroit d'en faire les frais, moyennant un péage momentané, & par actions viageres qui s'éteignoient au profit de la ville (1).

Enſuite, la manie des ponts le tenant, il propoſa un pont de bateaux vis-à-vis les Quatre-Nations, dont les piles devoient être formées de proues & de mats, & M. *Boulée*, Architecte diſtingué par de très-grands talens, a dans ſon porte-feuille ce même projet de décoration qu'il a montré à tous les Artiſtes.

Il avoit propoſé, comme venant de lui, un projet de ſalle d'Opéra ſur l'emplacement de la Capuciniere de la rue Saint Honoré. M. Célerier, Architecte de l'Intendance, connu par des conſtructions très-agréables, pourroit bien encore réclamer au moins une moitié de ce projet.

---

(1) Voyez le Mercure du mois de Janvier 1788, pour les détails relatifs au Pont que M. Bélanger a propoſé. M. Guerne en avoit auſſi propoſé un en bois, d'une conſtruction très-ſavante, pour le même emplacement. Celui, très-ingénieux, dont M. Charon a entretenu le Public eſt ſoumis à l'Académie des Sciences qui n'a pas encore prononcé.

Voltigeant de ponts en ſalles d'Opéra, de ſacré au prophane, d'Hôpitaux en Egliſe, l'hermaphrodite des Arts préſente un projet pour la conſtruction de l'Egliſe de Saint-Sauveur, de laquelle M. Chalgrin avoit été chargé, & dont les plans portant tous l'empreinte du véritable talent & de la convenance, avoient été agréés.

Enſuite enfin, il propoſe de conſtruire à la place Louis XV cette ſalle d'Opéra dont nous avons parlé plus haut, & dont le projet de conſtruction, imaginé par les Adminiſtrateurs d'un grand Prince, comme un objet de ſpéculation avoit été fait par les Officiers de ſes bâtimens. Ce projet, un peu avant la retraite de M. de Saint-Foix, avoit été conçu par M. Le Couteulx de la Noraye, & ſi ſoigneuſement travaillé, que ſi l'exécution en avoit été agréée, cette ſalle auroit pu s'effectuer avec pompe & magnificence, ſans qu'il en coutât rien à perſonne. Mais la diſtance de cette ſalle étoit trop éloignée du centre où un ſpectacle de cette nature doit néceſſairement être placé.

LE BON-HOMME.

Pardonnez-moi ; mais, en vérité, je trouve qu'il eſt ridicule de donner autant d'importance

tance à un ſpectacle comme celui de l'Opéra. Il eſt ridicule de voir le Gouvernement ſe mêler d'une adminiſtration auſſi diſpendieuſe que celle-là. Quelle influence a donc un Opéra ſur le bonheur public ?

L'Artiste.

M. Necker eſt auſſi bon Patriote que vous, il connoît les Sociétés, la France ; il ſçait ce qu'il faut à un vaſte Empire, conſultez ſes immortels écrits, & vous verrez de quelle importance eſt un ſpectacle de cette nature, qui fait circuler des ſommes énormes dans tout le royaume.

Le Bon-Homme.

J'en crois M. Necker, & me tais ; mais convenez qu'on peut ſe paſſer de conſtruire cette nouvelle ſalle dont il eſt queſtion, dans un tems auſſi calamiteux que celui-ci.

L'Artiste.

J'en conviens ; mais j'ajoute que lorqu'on pourra le faire, le meilleur emplacement qu'on puiſſe choiſir, celui déſigné par le Public, c'eſt le Carouſel. Il eſt indécent que cette place, qui avoiſine le palais de nos Rois, ne ſoit pas encore terminée.

LE BON-HOMME.

Je reviens à M. Poyet : Sans doute il n'a pas passé toute sa vie à piller, & du moins il a fait d'autres constructions que celles que vous restituez à M. Petit, à M. Belanger, à M. le Doux, à M. Boulée, à M. Celerier, à M. Chalgrin, à M. de Beaumarchais, à M. de la Noraye, &c. &c. &c. ?

L'ARTISTE.

Non, voilà absolument tout ce qu'on connoît de ce plagiaire qui, non content d'avoir enlevé à M. Moreau la place d'Architecte de la ville, s'est encore fait nommer à celle d'Architecte de la Bastille, dont il a fait déposséder l'honnête Expert M. Desjardins.

Si votre division de tribus avoit lieu, ou si l'on créoit un Tribunal où les Plagiaires fussent cités, vous voyez qu'il ne manqueroit pas de témoignages & de raisons pour condamner M. Poyet.

LE BON-HOMME.

Mais, il me semble, mon ami, qu'il y a de l'injustice dans votre dénonciation ; car tous les jours plusieurs Artistes peuvent travailler sur le même objet, & se rencontrer successivement dans les idées, dans les formes. Il n'est

pas dit qu'une penſée qui vous occupe, je ſuppoſe dans ce moment, ne puiſſe ſe caſer en même tems & de la même maniere dans mon cerveau.

L'ARTISTE.

Votre problême eſt inconteſtable ; mais ſi je ſuis le premier à mettre cette penſée au jour, j'ai par-deſſus-vous le mérite de la primauté. Perſonne n'a aidé ma penſée, tandis que la vôtre peut ſe rectifier ſur la mienne. Vous aurez beau vous récrier, vous aurez beau faire, je ne ſerai pas moins reconnu & nommé l'auteur de la penſée dont votre cerveau a fait les frais. Quant aux ouvrages de génie, c'eſt à celui qui s'en occupe à connoître leur exiſtence. La ſcience ne conſiſte pas ſeulement à *faire*, mais encore à ſavoir ce qui a été fait. Un Pradon fait une Phédre, je ſuppoſe ; il la préſente au Théatre. On lui dit, nous avons la Phédre de Racine, qui vaut mieux que la vôtre : ainſi, monſieur, remportez votre Tragédie — Mais j'ignorois que Racine eût fait une Phédre. Tant pis, lui dira-t-on : étudiez vos Auteurs ; ce n'eſt pas le tout d'être Poëte, Ecrivain, Architecte, il faut encore être inſtruit.

735



LE BON-HOMME.

Je me rends à vos excellentes raisons ; & en attendant que l'on ait statué sur cet objet, en apparence secondaire, mais qui, cependant, en y réfléchissant bien, intéresse toute la société, il faut dénoncer les abus à la Nation ; l'opinion publique en fera justice.

L'ARTISTE.

Il en est une infinité qui mériteroient la plus sérieuse attention. Il est aussi plus d'un Plagiaire dans les grandes villes. Réunissons nos efforts pour indiquer le mal, & s'il se peut le remède. Adieu. Demain nous pourrons continuer notre entretien sur l'énorme chapitre des abus, & sur les moyens de les réformer.

Mon homme partit comme un trait d'arbalêtre ; & moi, tout en gémissant sur les maux qui pullulent dans les Sociétés, sur l'embarras de les détruire, sur les immenses obligations des Chefs des Empires ; je m'endormis en me berçant de la douce espérance que le Tiers-Etat auroit aux Etats-Généraux une influence & une majorité proportionnées à sa contribution aux charges publiques.

FIN.